

Madame la Présidente,

Chers Collègues,

Nous souhaitons vous transmettre un compte rendu succinct des différentes séances et sujets abordés par le Conseil Intercommunal de Police Lavaux.

Dans le courant de l'année une réglementation sur le fonctionnement de la fourrière et une régularisation de la vidéosurveillance de l'Hôtel de police ont été approuvées par le Conseil Intercommunal.

Il est à noter que lors de prochaine séance, prévue le jeudi 22 mai, figurent à l'ordre du jour, en outre, le rapport de gestion et les comptes 2024.

Si ces derniers sont acceptés tels que présentés il convient de souligner que les comptes 2024 montrent que les charges de fonctionnement sont largement maîtrisées. Les coûts nets à répartir entre les Communes se montent à CHF5'986'343.86 en 2024 contre CHF5'905'657.65 en 2023 mais nettement inférieurs au budget qui prévoyait un coût net de CHF6'588'000.-- ceci représentant une « économie » de plus de 9%.

Selon la clef de répartition le coût effectif pour la Commune de Lutry est de CHF3'843'937.- alors que le budget était de CHF4'226'366.- soit une différence en faveur de notre Commune de CHF382'429.--.

Les charges de fonctionnement 2024 sont légèrement inférieures au budget et peuvent être considérées comme maîtrisées.

Il est important de soulever CHF495'000.— de différences de charges salariales et sociales par rapport au budget. Cette situation est préoccupante car ceci soulève le point important de la difficulté chronique de recrutement de policières et policiers formés. L'ETP 2024 est de 47.3 nettement inférieur aux 53.1 ETP prévus au budget.

Les recettes de fonctionnement 2024 sont en nette hausse par rapport au budget.

A la suite d'un changement de méthode de comptabilisation une augmentation de CHF790'000.- des contraventions a été enregistrée. Ces dernières sont dorénavant comptabilisées à 100% contre 50% à 85% auparavant mais un fonds pour débiteur douteux a été créé à hauteur de CHF485'000.--.

Le rapport de gestion ne devrait pas soulever de questions particulières. Nous tenons à souligner une fois de plus la qualité de ce dernier agréable à lire et très fourni en informations. Nous ne pouvons que vous recommander de le consulter. Vous le trouverez directement sur le site policelavaux.ch.

Nous remercions les membres des différentes commissions, le CODIR, le Commandant de Police Lavaux pour leur travail, le temps accordé et la qualité des réponses fournies.

Pour les représentants de la Commune de Lutry au CI de l'APOL.

Olivier Rodieux